

## Informations Mairie

- Suite à l'acquisition de nouveaux matériels d'entretien des espaces verts, **un broyeur et une épareuse sont mis en vente** au prix minimum de 1 500 € TTC chacun. Toute personne intéressée est invitée à déposer une offre en mairie avant le 30 avril 2021.
- Le bon état de nos eaux, de nos fleuves, rivières, lacs et plans d'eau, de nos nappes souterraines et de nos littoraux est un objectif national et européen, tout comme la gestion des inondations. **La Préfecture Région Centre Val de Loire organise une consultation du public sur la gestion de l'eau et des risques d'inondation du 1<sup>er</sup> mars 2021 au 1<sup>er</sup> septembre 2021.** Vous pouvez y participer en répondant en ligne sur le site [sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr](http://sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr) ou en envoyant vos contributions écrites à la même adresse. Pour plus d'informations, des documents sont à votre disposition en mairie.
- Pour rappel, depuis 2017, **les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports** ne peuvent être déposées que dans les mairies équipées d'un dispositif de recueil, les plus proches étant celles d'Azay-le-Rideau et Langeais.
- Les animateurs de la Communauté de Communes accueillent les adolescents à la Maison Interactive située au 23 rue d'Azay-le-Rideau. De multiples activités leur sont proposées tout le long de l'année (voir flyer ci-joint).

## Les évènements à venir

En espérant que cette rubrique soit prochainement plus dense pour de véritables retrouvailles et des moments de liesse :

- **Passage de la Roue Tourangelle** : Dimanche 4 avril 2021
- **Randonnée pédestre organisée par l'Association des Parents d'Elèves** : Dimanche 18 avril 2021
- **Triathlon Tours'Nman** : Samedi 19 et dimanche 20 juin 2021
- **Elections départementales et régionales** : Dimanche 13 juin 2021 et dimanche 20 juin 2021



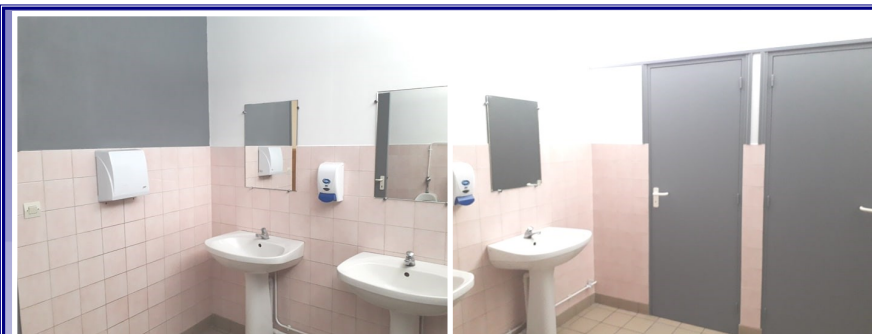
### Mairie

1 place Adolphe Langlois  
37130 Lignières-de-Touraine

Tél. 02 47 96 72 13

[mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr](mailto:mairie.lignieres.de.touraine@wanadoo.fr)  
[lignieresdetouraine.fr](http://lignieresdetouraine.fr)

Mars 2021 - N° 69



### Et pendant ce temps...

Le Foyer Rural ne vit plus au rythme des festivités et animations depuis un an.

Cependant, ce temps n'est pas perdu pour cette salle qui avait besoin de quelques réfections.

- Des films solaires ont été posés sur les vitres afin de diminuer la température de la salle dans les périodes de fortes chaleurs.
- Des rideaux occultants ont également été installés pour profiter au mieux de l'ambiance des spectacles lorsqu'ils nécessitent un éclairage particulier.
- Et enfin, les murs et plafonds des toilettes ont été remis en état et repeints... juste pour le plaisir des yeux 😊



à Lignières...  
Quoi de neuf ?

## Comptes-rendus des Conseils Municipaux

### Compte-rendu du 15 décembre 2020

Présents : 12/15

- La commune est dotée d'un foyer rural équipé d'une chaudière à fioul très énergivore et coûteuse. La chaudière au fioul, installée il y a 25 ans, ne permet pas de se projeter dans une démarche écologique et économique. C'est pourquoi, l'installation d'une pompe à chaleur permettrait une diminution des gaz à effet de serre et un gain énergétique. D'autant plus qu'une telle installation pourrait également rafraîchir les locaux lors des périodes caniculaires. Un devis a été réalisé par une entreprise tourangelle et le montant prévisible des travaux est de 41 777,00 € HT. Il est proposé de déposer une demande de subvention dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).
- Dans le cadre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, il est proposé de réaliser la demande de subvention au niveau du dossier d'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP). En effet, les travaux concernant les cheminements et la signalétique des huit bâtiments communaux accueillant du public (foyer rural, école Prévert, école Moulin, stade, église, cimetière, Maison Interactive) doivent être réalisés. Le coût des travaux est estimé à 24 100 € HT.
- La commune fait une demande dans le cadre du Fonds Départemental de Solidarité Rurale (15 256,00 € HT) concernant l'achat de matériel : épareuse, broyeur, tondeuse et sécateur électrique (32 027,50 € HT).

### Compte-rendu du 22 janvier 2021

Présents : 11/15

- Considérant que le projet de modification du plan local d'urbanisme tel qu'il a été présenté au conseil municipal est prêt à être adopté, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

- Une subvention est demandée auprès de la Communauté de Communes dans le cadre des projets touristiques communaux. En effet, la commune souhaite installer une borne sonore dans l'église Saint-Martin pour accompagner les visiteurs via un enregistrement descriptif des fresques sur fond musical.
- Le marché de voirie à bons de commandes est renouvelé avec la Communauté de Communes afin de mutualiser des travaux d'entretien et d'acquérir des fournitures.
- Suite à l'analyse des offres, l'entreprise GAMA est retenue pour la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement autour de l'église.
- Les agents du service technique ont procédé au changement des rideaux du foyer rural et à la peinture au niveau des toilettes. Ils ont également réalisé le changement de la toiture bac acier au niveau de la buvette du stade Jean-Luc Tessier et l'installation d'une clôture.

### Compte-rendu du 13 février 2021

Présents : 12/15

- La dérogation à l'organisation de la semaine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires publiques est renouvelée pour une durée de trois ans (organisation sur quatre jours).
- Dans le cadre de l'appel à projets *Label Ecoles Numériques* et d'une subvention comprise entre 50% et 70%, l'acquisition de dix tablettes numériques et six ordinateurs portables est proposée pour l'école primaire Jean Moulin.
- Une demande de subvention pour la sécurisation de la rue de Villandry - entre la rue des Colasdières et le petit rond-point du lotissement - est déposée au titre des Amendes de Polices. Un chemin piétonnier permettra une liaison douce pour les habitants et plus particulièrement les élèves de l'école élémentaire et les collégiens.
- Les données des radars pédagogiques indiquent que :
  - Rue des Vergers : peu d'automobilistes ont une vitesse supérieure à celle autorisée ; la vitesse maximale relevée est de 63 et 65 km/h (2 cas)
  - Rue d'Azay-le-Rideau : les excès de vitesse représentent environ 80% des usagers ; 85% des véhicules ont une vitesse moyenne de 76 km/h